

**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**

**Honneur- Fraternité-Justice**

DOSSIER STANDARD DE PRESELECTION

# **Passation des Marchés de Prestations Intellectuelles**

# Contexte

Ce document standard de présélection pour la passation des marchés de prestations intellectuelles reflète les dispositions de la loi 2010-044 du 22 juillet 2010 portant Code des Marchés publics et ses textes d'application.

Ce document comprend deux parties :

- A. L'avis à manifestation d'intérêt précédé d'une note explicative et
- B. Un modèle de rapport d'analyse des manifestations d'intérêt.

# **Table des matières**

## **Table des matières**

3

### I. Avis à manifestation d'intérêt

4

### II. Modèle de Rapport de l'évaluation des manifestations d'intérêt

7

### **Tableau 2. Processus de présélection**

9

### Tableau 3.n. Evaluation des candidatures (application des critères)

10

## I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

### **Note relative à l'Avis à Manifestation d'Intérêt**

*L'annonce et la publicité d'un avis à manifestation d'intérêt doivent suivre les principes définis aux articles 27.4 et 29 de la Loi n° 2010-044 du 22/07/2010 portant Code des Marchés Publics et les articles 12 et 13 du décret 180 du 7 /7/ 2011 portant application de certaines dispositions de la même loi . L' avis doit correspondre au modèle figurant ci après et être diffusé de la manière suivante :*

- a) publié dans au moins un journal quotidien de grande diffusion et, si nécessaire, par voie d'affichage.*
- b) pour les marchés de portée internationale, les avis à manifestation d'intérêt sont également insérés dans une publication à large diffusion internationale.*
- c) les avis à manifestation d'intérêt peuvent faire l'objet d'une publicité par voie électronique. Cette publicité est alors complémentaire de celle qui est assurée dans les conditions ci avant.*

*L' avis à manifestation d'intérêt doit demander aux candidats potentiels de fournir à l'appui de leur manifestation d'intérêt, des informations suffisantes afin que l'autorité contractante puisse évaluer la capacité et l'expérience du candidat à mener à bien les prestations. Ces informations devraient notamment inclure : (a) la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, (b) les qualifications du candidat dans le domaine des prestations, (c) l'organisation technique et managériale du cabinet, (d) les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels. Il est souhaitable d'imposer un nombre maximum de pages pour les manifestations d'intérêt afin d'éviter une charge de travail excessive pour la commission compétente de présélection ; cela aura le mérite de tester les candidats sur leur capacité de s'exprimer de manière concise et convaincante. Il faut donc veiller à ne pas exiger des informations qui se rapporteraient plutôt à la future proposition technique. Notamment, il ne faut pas faire figurer l'ensemble des termes de référence dans l'appel à manifestation d'intérêt, mais seulement une brève description des prestations à réaliser. Il ne faut pas demander aux candidats de formuler, à ce stade, une proposition technique concernant la méthodologie de travail, ni de soumettre les CV des experts qui pourraient se voir confier la mission. L'objectif de la procédure est essentiellement de sélectionner une liste restreinte de six candidats au minimum ayant les aptitudes à exécuter les prestations objet du marché.*

# Avis à manifestation d'intérêt

*[Insérer : nom du Projet]*

*[Insérer : N° de référence du futur marché]*

## Intitulé sommaire des Prestations

1. Le présent *avis* à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passation des Marchés paru dans *[insérer le nom de la publication]* du *[insérer la date]*.
  2. *[insérer le nom de l'Autorité contractante]* *[a obtenu dans le cadre de son budget/a sollicité]* des *[insérer la source de ces fonds]* fonds, afin de financer *[insérer le nom du projet ou du programme, budget]*, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services (prestations intellectuelles) *[insérer le nom / numéro du Marché]*.
  3. Les services comprennent *[brève description, organisation, calendrier d'exécution, etc.]*.
  4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas *[insérer un nombre de pages de 5 à 15]* environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
  5. Une liste des candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : *[insérer « de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité et coût) » ou « de sélection dans le cadre d'un budget prédéterminé (sélection budget déterminé) » ou « de sélection sur la base de la meilleure proposition financière (sélection moindre coût) » ou « sélection fondée sur la qualification des consultants(qualification de consultant) » ou « de sélection sur la base de la qualité technique de la proposition technique »]*.
  6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous *[indiquer l'adresse]* et aux heures suivantes *[insérer les heures d'ouverture des bureaux]*.
-

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après [*insérer l'adresse complète*] au plus tard le [*insérer la date*] ou envoyés par courrier électronique à l'adresse suivante :

Email : .....

## **II. MODELE DE RAPPORT DE L'EVALUATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET**

### **Introduction**

1. Cette partie a pour objet de faciliter la communication des résultats de l'évaluation des manifestations d'intérêt. Il appartient à la commission compétente d'analyser les candidatures reçues et d'en faire un classement par ordre de qualifications décroissantes. Un rapport de cette analyse doit être soumis pour examen et approbation à la Commission Nationale de Contrôle des Marchés publics pour les marchés dépassant le seuil de contrôle à priori fixé par arrêté du premier ministre. La sous commission d'analyse doit passer en revue les critères figurant dans l'*avis* à manifestation d'intérêt, et expliquer pourquoi les Candidats classés en tête sont les plus qualifiés pour réaliser les prestations.

Les Tableaux 1 à 4 doivent obligatoirement accompagner le rapport, mais des ajustements peuvent y être apportés en fonction des spécifications du dossier de pré-qualification.

## Tableau 1. Identification

Nom et adresse de l'autorité contractante	
Nom du projet	
Numéro (d'identification) du Marché	
Description des prestations	
Coût estimatif <sup>1</sup>	
Contrôle à priori	Oui _____ Non _____

1. Indiquer la source et la date d'estimation.

**Tableau 2. Processus de présélection**

Avis général de passation de marchés	
a) date de publication initiale	
b) dernière mise à jour	
Avis à manifestation d'intérêt	
Nom du journal quotidien de grande diffusion	
Date de publication	
Voie d'affichage	
Publication à grande diffusion internationale (le cas échéant)	Oui _____ [ <i>insérer le nom</i> ] Non _____
Date de publication	
Date limite de présentation des candidatures	
Nombre de candidatures soumises	

**Tableau 3.n. Evaluation des candidatures  
(application des critères)<sup>2</sup>**

<b>Critère</b>	<b>[Nom du Candidat No n]</b>	<b>Notation sur barème A, B, C, D ou Explications<sup>1</sup></b>	<b>Note pondérée pour le critère<sup>3</sup></b>
1. Nature des activités du candidat et relation avec le domaine des prestations	[Information fournie par le candidat]		[15]
2. Nombre d'années d'expérience	[Information fournie par le candidat]		[10]
3. Qualifications du candidat dans le domaine des prestations	[Information fournie par le candidat]		[30]
4. Organisation technique et managériale du cabinet	[Information fournie par le candidat]		[10]
5. Qualifications générales et le nombre de personnels professionnels	[Information fournie par le candidat]		[35]
		Note Globale :	[100]

<sup>2</sup> Un tableau 3.n devra être préparé pour chaque candidat.

<sup>3</sup> Les notes maximales ci dessous sont données à titre d'exemple et devront être décidées au cas par cas par La commission de sélection compétente.

## **Tableau 4. Classement des candidats intéressés**

<p><b>1. Candidats présélectionnés</b></p> <p>i) _____</p> <p>ii) _____</p> <p>iii) _____</p> <p>etc.(au moins six)</p>
<p><b>2. Candidats non présélectionnés</b></p> <p>iv) _____</p> <p>v) _____</p> <p>vi) _____</p> <p>etc.</p>